

Cohorte en soins primaires (COPRI)

2. Éthique de la Recherche et
Recrutement des Participants



Cohorte en soins primaires
Cohort in primary care

Histoire : Déclaration d'Helsinki

- Déclaration de principes éthiques pour guider les médecins et les participants à la recherche clinique impliquant les *sujets humains* de l'Association médicale Mondiale
 - Objectif : prévenir les mauvais traitements infligés aux sujets humains
- S'inspirait du code de Nuremberg
 - Développée en réponse aux expériences médicales menées par des médecins allemands sur les victimes des camps de concentration pendant la Seconde Guerre mondiale.
- Les médecins impliqués dans la recherche clinique *doivent* agir dans le meilleur intérêt des participants
- Renforcement des exigences en matière de consentement
- Comprend la gestion éthique des données obtenues à partir de sujets humains

Déclaration de politique générale des trois Conseils

- Créé conjointement par les IRSC, le CRSNG et le CRSH
- Exprime l'engagement des agences mentionnées envers la population du Canada à promouvoir une conduite éthique de la recherche impliquant des êtres humains.
- Comprend :
 - Cadre éthique ;
 - Processus de consentement ;
 - Justice et équité dans la participation à la recherche ;
 - Recherche multi-juridictionnelle ;
 - Recherche impliquant les Premières nations, les Inuits et les peuples Métis du Canada, etc.

Consentement éclairé

- Objectif : informer les participants à la recherche sur les détails de l'étude, y compris des résultats attendus, ainsi que les avantages et les inconvénients de la participation.
- Trois éléments majeurs :
 - Divulgence d'informations
 - Compétence du patient/du mandataire à prendre une décision
 - Caractère volontaire de la décision

Recrutement

- Varie en fonction de chaque site du GMF-U
- En général :
 - Des patients adultes seront approchés au hasard par les assistants de recherche dans la salle d'attente de la clinique
 - Les AR leur présenteront le sujet de la recherche et leur demanderont s'ils sont intéressés à y participer
 - S'ils le sont, les AR leur liront le ICF à ce moment
 - Dans le cas où les participants nécessiteraient plus de temps pour y penser, les AR peuvent recueillir leurs contacts (nom complet, email, numéro de téléphone) et leur offrir de les recontacter plus tard
 - Si les participants sont toujours intéressés, ils pourront signer le ICF et le recrutement est fait!
 - Voir le "protocole d'étude de la Cohorte en soins primaires" pour plus de détails sur les stratégies de recrutement.

Avantages potentiels pour les participants

- Aucun avantage direct pour les participants à la recherche
- Cependant, leur contribution à l'étude pourra :
 - Faire assistance à l'avancement des connaissances
 - Ultiment aider à améliorer les services de soins primaires

Inconvénients potentiels pour les participants

- Violation éventuelle de la confidentialité
 - Utilisation d'informations personnelles/de santé par **une tierce personne**

Lectures suggérées

- Protocole de l'étude de Cohorte en soins primaires
- Déclaration d'Helsinki
- Déclaration de politique générale des trois Conseils : Éthique de la recherche impliquant des êtres humains

Prochaines étapes

- Partie 3 : Positions de l'AR